

## Bruits de couloir...



*Ceux qui désirent savoir et ne craignent nullement de méditer par la suite ne peuvent que trouver matière à réflexion dans « Bruits de couloir »...*

**Par le chas de l'aiguille.** Avril, mois de l'incertitude en cas de référence aux saisons précédentes, est une période néanmoins importante pour les contingents de vitesse, Si 2024 se caractérise par deux premières sorties ensoleillées et sous



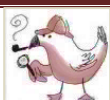
température élevée pour la période, la troisième a « rectifié » le tir comme les annonces météorologiques l'avaient prédit. En effet, pour le samedi 20 avril dernier, il était entre autres annoncé : « *Le ciel sera partiellement à très nuageux avec quelques averses depuis la mer du Nord et les Pays-Bas. En Haute Ardenne, les précipitations pourront parfois encore adopter un caractère hivernal. Les averses seront probablement moins fréquentes sur l'ouest du pays. Les maxima se situeront entre 5 degrés sur les hauteurs de l'Ardenne et 10 voire 11 degrés dans le centre du pays...* ».

Ce bulletin explique que tous les contingents recensés à cette occasion dans les lâchers hennuyers ont « plongé » même si certaines colonies n'ont pas hésité à « vider » leurs colombiers en les dispatchant parfois dans trois concours différents. De son côté, l'« *Entente des Lacs* » a préféré s'abstenir. Un créneau encourageant a convaincu d'effectuer tous les lâchers à une heure solaire très matinale. Tous les concours se sont déroulés normalement (1300 m pour les pointeurs sur Pont-Sainte-Maxence, 1200 m sur Saint-Soupplets) avec néanmoins, dans certains cas, quelques recours au classement par gain et perte pour clôturer les épreuves. Il reste désormais à espérer que la faible température rencontrée ne perturbe pas la forme des engagés de ce 20 avril lors des prochaines semaines...

**Modifications en perspective.** Les Jeux olympiques d'été de 2024, officiellement appelés les Jeux de la XXXIII<sup>e</sup> olympiade, seront célébrés du 26 juillet au 11 août 2024 à



Paris et dans différentes villes françaises (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Saint-Etienne, Saint-Quentin-en Yvelines, Tahiti, Vaire-sur-Marne...). Les manifestations apporteront des répercussions. Ea colombophilie notamment. Le Conseil d'Administration de la Fédération Colombophile Française a, le 12 avril dernier, en partie levé le voile en traitant le point de l'ordre du jour « *Programme et changement 2024* ».



Ainsi :

- ✓ le lieu de lâcher de Pau est modifié en 2024. Si le lieu actuel donnait satisfaction, il était soumis à accord des services militaires. La FCF a trouvé un lieu plus adapté et plus au sud de 2km.
- ✓ Saint-Vincent-de-Tyrosse est désormais lâché au sud de Dax. La distance minimale a été réduite à 705 km au lieu de 710 km pour permettre à tous les amateurs ayant la distance pour St Vincent de participer.
- ✓ le lieu de lâcher habituel de Marseille n'est pas disponible pour cause de festivités relatives aux JO. Situé plus à l'est, Gémenos (commune française de l'ouest du département des Bouches-du-Rhône, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur), situé plus à l'est est le lieu proposé, réduit la distance pour les amateurs du Grand Est français (Alsace - Champagne-Ardenne et Lorraine).



### **Cadeau olympique.** Le Conseil d'Administration de la Fédération Colombophile



Française a également, le 12 avril dernier, entériné la proposition de son Bureau directeur pour marquer l'événement olympique sur le territoire français. Ainsi 3 pigeons gratuits en vieux et 3 pigeons gratuits en yearlings sur les frais payés à l'organisateur seront offerts aux amateurs français sur le Narbonne, dont le lâcher correspond à la date de la cérémonie d'ouverture des JO.

